

DROIT EUROPÉEN (*cours IFAPME*)

Finalités du module :

Le module vise à permettre à l'auditeur :

- d'identifier les composantes structurelles des différentes institutions européennes
- d'analyser l'incidence des directives européennes sur le droit belge.

Programme :

1. Droit public interne.
2. Relations internationales.
3. Evolution de la construction européenne.
4. Les institutions européennes.
5. Les actes juridiques de l'Union européenne à incidence comptable, fiscale, sociale et commerciale :
 - Les règlements.
 - Les directives.
6. Les effets de normes européennes sur le droit belge.
7. Les principes de base de la réglementation européenne en matière de liberté de circulation et de politique sociale et commerciale.
8. Introduction aux principaux éléments du droit international privé.

Capacités terminales :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- d'appréhender la transposition des directives européennes sur les matières régies par le droit belge.
 - ◆ Compréhension et assimilation des quelques grands concepts de droit public national et international.
 - ◆ Aisance avec la chronologie de la construction européenne.
 - ◆ Compréhension de la structure institutionnelle européenne et de ses caractéristiques.
 - ◆ Précision et clarté du vocabulaire juridique.